

SALLE COMMUNALES

PARTICIPATION AUX FRAIS

A compter du : 1^{er} Janvier 2023

USAGES	SALLE DES OYATS Capacité max. 200 personnes	SALLE DES NOURES Capacité max. 25 personnes	SALLE OCÉANE Capacité max. 100 pers	SALLE DES BOURGUIGNOTTE	Observations
Conférences associations locales (*)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Limité à 4 conférences par an et par association, quel que soit la salle
Réunions politiques (publiques ou privées)	110€	65 €	1	-	Hors campagne électorale
Cérémonies - Réceptions de courtes durées Résidents de Barbâtre Extérieurs	75 € 115 €	55€ 85€	- -	- -	Location pour 12 heures
Cérémonies - Réceptions de longues durées Résidents de Barbâtre Extérieurs	135€ 205€	80€ 130€	- -	- -	Une seule fois par famille du samedi au dimanche
Activités de l'année associations locales (*)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Résidents barbâtrins
Réveillons	155 €	105 €	-	-	
Séance théatrales Associations locales (*) Autres associations	Gratuit 135€	-	Gratuit -		
Autres spectacles et bals	135 €	1	1	-	Sauf ceux organisés par la
Ventes judiciaires et légales	290 €	290 €	-	-	
Expositions par semaine	-	45 €	75 €	Grande Salle 45€ Petite Salle 30€	
Assemblée Générale des Associations de copropriétaires	55 €	35€	-	-	4 Heures maximum
Actions à but humanitaire (*)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Sépultures	-	-	Gratuit	-	
Cautions Salles	300€	300€	300€	300€	
Ménage	70 €	35 €	50€	35 €	

^(*) Associations déclarées en Préfecture